



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 11 MARS 2024

**Présents** : MM. Le Nagard (Président) – Duclos - Gondel

**Assistent** : MM. Vernet (Comité) - Renault (Cda)

**Excusé** :

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

### COMMUNIQUÉ

#### *POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F*

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

### RAPPEL

#### *PORT DES PROTÈGE-TIBIAS*

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

### RAPPEL

#### *FEUILLE DE MATCH (FMI)*

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## COURRIERS CLUBS

**RC Argenteuil** : Mail du 05-03-24

Demande de report de la rencontre du 09-03-24 contre Arnouville Usc pour cause de manque de joueurs.  
La commission ne peut accepter votre demande : motif non valable.

**Osny United** : Mail du 06-03-24 (Footclubs)

Demande de report de la rencontre Senior D1 contre Eaubonne Csm du 09-03-24 au samedi 18-05-24  
Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

**Montmorency Futsal** : Mail du 07-03-24

Pris note des problèmes rencontrés avec les supporters de l'équipe de Montigny Lvdb lors de la rencontre du samedi 02-03-24 à Montmorency (menaces, dégradation de matériel).

Dossier transmis à la commission de discipline par la direction administrative.

**Combo Futsal** : Mail du 08-03-24

Réception feuille de match U14 du 02-03-24 contre CS Jocassiens

## MATCHS REPORTÉS SANS DATE

### SENIOR D2

**Match n° 26571941** : Cergy-Pontoise Fc 2 / Bezons Futsal Club 2

Match reporté en raison du match de ¼ de Finale de Coupe du Comité : Cergy-Pontoise 2 / Sportifs de Garges 2.

A la vue du calendrier des 2 équipes (rencontres à domicile le dimanche ou le lundi), il n'y a plus de date disponible pour reporter cette rencontre avant la fin du championnat le dimanche 26 mai 2024.

La commission demande aux 2 clubs de trouver un accord pour jouer cette rencontre en semaine avant le 26-05-24.  
Faire une demande Footclubs avec accord des 2 clubs.

### CVO FUTSAL

**Match n° 28020128** : My Sarcelles 1 / Sportifs de Garges 1

En attente accord des 2 clubs sur Footclubs

## MATCH REMIS

### SENIOR D1

**Match n° 26509863** : Eaubonne Csm 1 / Osny United 1 : **le samedi 18-05-24 à 20H00**



### COMMISSION du 19-02-2024

**Match n° 26571914 : Montigny Lvdb 1 / Gonesse Rc 1 du 10-02-24**

Demande d'évocation du 12-02-24

La commission dit match perdu par pénalité à l'équipe de **Gonesse Rc 1**

**Montigny Lvdb 1 : 7 Buts 3 Points**

**Gonesse Rc 1 : 0 But -1 Point**

### COMMISSION du 06-03-2024

**Match n° 26602039 : My Sarcelles 2 / Goussainville Fc 2 du 26-02-24**

Date de la réclamation le 28-02-24

La commission dit match perdu par pénalité à l'équipe de **Goussainville Fc 2**

**My Sarcelles 2 : 3 Buts 0 Point**

**Goussainville Fc 2 : 0 But -1 Point**

## RETOUR DE LA COMMISSION DES FINANCES APPLICATION DE L'ARTICLE 3.6.3 Motif : Clubs en infraction financière

**Match n° 26602037 : Combo Futsal 2 / Montigny Lvdb 2 – Futsal D2 du 02-03-24**

**-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 2**

**Match n° 26602040 : Combo Futsal 2 / Asf Vauréal 2 – Futsal D2 du 09-03-24**

**-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 2**

**Match n° 26509874 : Cj Persanaise 1 / Combo Futsal 1 – Futsal D1 du 09-03-24**

**-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 1**

**Match n° 26571931 : Asf Argenteuil 3 / Montmagny Asfs – Futsal D2 du 25-02-24**

**-1 point pour l'équipe de Montmagny Asfs 2**

**Match n° 26571921 : Bezons Futsal C 2 / Montmagny Asfs 2 – Futsal D2 du 03-03-24**

**-1 point pour l'équipe de Montmagny Asfs 2**

**Match n° 26571932 : Montmagny Asfs 2 / St Brice Fc 1 – Futsal D2 du 11-03-24**

**-1 point pour l'équipe de Montmagny Asfs 2**

**COUPE CVO FUTSAL**

**TIRAGE 1 / 4 de FINALE**



Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :  
Semaine **13** du **25-03** au **31-03-24**

**Epreuve :**

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020126	GOUSSAINVILLE FC 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 30-03-24 à 16H00
2	28020127	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	AVICENNE ASC 1	Samedi 30-03-24 à 18H30
3	28020128	MY SARCELLES FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	<b>Reporté sans date</b>
4	28020129	MONTMAGNY ASFS 1	AFS VAUREAL 1	Le lundi 25-03-24 à 20H45

**Arbitrage :**

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

**Info clubs :**

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA

### TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :  
Semaine **16** du **15-04** au **21-04-24**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 4	Vainqueur Match n° 1	
2		Vainqueur Match n° 3	Vainqueur Match n° 2	

## COUPE COMITÉ FUTSAL

### TIRAGE 1 / 4 de FINALE



Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :  
Semaine 13 du 25-03 au 31-03-24

**Epreuve :**

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020202	SANNOIS FCE 2	GOUSSAINVILLE FC 2	Samedi 30-03-24 à 18H30
2	28020203	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	AFS VAUREAL 2	Lundi 25-03-24 à 21H15
3	28020204	CERGY-PONTOISE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Lundi 25-03-24 à 20H00
4	28020205	MONTMORENCY FUTSAL 2	PARMAIN FUTSAL AS 2	Samedi 30-03-24 à 13H00

**Arbitrage :**

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

**Info clubs :**

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA

### TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :  
Semaine 16 du 15-04 au 21-04-24

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 2	Vainqueur Match n° 4	
2		Vainqueur Match n° 1	Vainqueur Match n° 3	

### CHALLENGE FUTSAL U16

### TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :



Week-end des 23-03 et 24-03-24

**Epreuve :**

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020210	AVICENNE ASC 21	GARGES DJIBSON ASC 21	Samedi 23-03-24 à 18H00
2	28020211	COMBO FUTSAL 21	AVICENNE ASC 22	Samedi 23-03-24 à 15H00
3	28020212	ASF ARGENTEUIL 21	VÉMARS ST WITZ FC 21	Dimanche 24-03-24 à 15H00
4	28020213	CFJ PERSANAISE 21	ASF ARGENTEUIL 22	Samedi 23-03-24 à 17H30

**Arbitrage :**

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur

**Info clubs :**

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

## CHALLENGE FUTSAL U14

### TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Week-end des 23-03 et 24-03-24

**Epreuve :**

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020220	AVICENNE ASC 21	ASF ARGENTEUIL 21	Samedi 23-03-24 à 12H00
2	28020221	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	AVICENNE ASC 22	Samedi 23-03-24 à 14H00
3	28020222	CS JOCASSIENS 21	COMBO FUTSAL 21	Dimanche 24-03-24 à 13H30
4	28020223	GARGES DJIBSON ASC 21	ASF ARGENTEUIL 22	Dimanche 24-03-24 à 12H30

**Arbitrage :**

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur

**Info clubs :**

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



## 1er FORFAIT NON AVISÉ

### CRITÉRIUM U16

**Match n° 27725398** : Attainville Futsal C 21 / Marcouville City CP 21  
Réception FMI. Forfait non avisé de l'équipe de Marcouville City CP 21  
Attainville Futsal C 21 : **5 Buts**  
Marcouville City CP 21 : **0 But**  
Marcouville City CP : **Amende 30€**

### CRITÉRIUM U14

**Match n° 27728564** : Combo Futsal 21 / Cs Jocassiens 21 du 02-03-24  
Réception feuille de match papier. Forfait non avisé de l'équipe de CS Jocassiens 21  
Combo Futsal 21 : **5 Buts**  
CS Jocassiens 21 : **0 But**  
CS Jocassiens : **Amende 30€**

## 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### SENIOR D2

**Match n° 26602040** : Combo Futsal 2 / Afs Vauréal 2 du 09-03-24

### CRITÉRIUM U12

**Match n° 27731592** : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 09-03-24  
**Match n° 27731591** : Cs Jocassiens 21 / Garges Djibson 21 du 10-03-24

### CRITÉRIUM U16

**Match n° 27735395** : Vémars st Witz 21 / Avicenne Asc 21 du 09-03-24  
**Match n° 27735047** : Avicenne Asc 22 / Cergy-Pontoise Fc 21 du 09-03-24

## 2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### CRITÉRIUM U14

**Match n° 27728579** : Avicenne Asc 22 / Garges Djibson 21 du 02-03-24



## CRITÉRIUM U16

Match n° 27735042 : Avicenne Asc 22 / Asf Argenteuil 22 du 02-03-24

## PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

**Rubrique** : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

### PLATEAUX U10 des 02 et 03-03-24

Marcouville City CP : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 02-03-24.

Les Sportifs de Garges : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 03-03-24.

### PLATEAUX U8 des 09 et 10-03-24

Ermont Ams : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 09-03-24.

Avicenne Asc : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 10-03-24.

## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

### PLATEAUX U10 des 02 et 03-03-24

Ermont Ams : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 02-03-24 à Garges Djibson Asc

Futsal Club VLB : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 02-03-24 à Garges Djibson Asc

Attainville Futsal Club : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 03-03-24 à Cfj Persanaise

Asf Argenteuil : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 03-03-24 à Les Sportifs de Garges

## NON TRANSMISSION FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS APRÈS 2 RELANCES

### PLATEAU U10 des 27 et 28-01-24

Ermont Ams : Club accueil, non transmission feuille de plateau et feuilles de présences des clubs.

Amendes : 52€ x 2 = 104€

### PLATEAU U8 du 03-02-24



Marcouville City CP : Club accueil, non transmission feuille de plateau et feuilles de présences des clubs.

Amendes : 52€ x 2 = 104€

## NON TRANSMISSION FEUILLE DE PRÉSENCE CLUB APRÈS 2 RELANCES

### PLATEAU U10 du 27-01-24

Marcouville City CP : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 27-01-24 à Ermont Ams

Marcouville City Cp : amende = 52€

### PLATEAU U10 du 04-02-24

Futsal Club VLB : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 04-02-24 à Asf Argenteuil

Futsal Club VLB : amende = 52€

### PLATEAUX U8 du 03-02-24

Avicenne Asc : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Garges Djibson Asc

Avicenne Asc : amende = 52€

Avicenne Asc : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City

Avicenne Asc : amende = 52€

Ermont Ams : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City

Ermont Ams : amende = 52€

Futsal Club VLB : Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City

Futsal Club VLB : amende = 52€

## PLATEAU FUTSAL U10



Week-end des 16 et 17 Mars 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 16 Mars 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Marcouville City CP (1&2) Les Sportifs de Garges (1&2)
Samedi 16 Mars 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	6	Futsal Club VLB (1&2) Garges Djibson Asc (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 17 Mars 2024 (Coup d'envoi à 09h00)			
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	4	Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (3&4)
Dimanche 17 Mars 2024 (Coup d'envoi à 11h30)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	5	AsF Argenteuil (1-2&3) Ermont Ams (1&2)

## PLATEAU FUTSAL U8

Journée N°4 - Week-end des 23 et 24 Mars 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 23 Mars 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	8	Garges Djibson Asc 1 AsF Argenteuil (1-2&3) Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2)
Dimanche 24 Mars 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	7	Persanaise Cfj (1&2) Avicenne Asc (1&2) Futsal Club VLB 1 Marcouville City (1&2)

## FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 25 et 26 mai 2024**

**Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.**

## FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.



Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 1 et 2 juin 2024**

**Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.**

## RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La commission Futsal demande aux clubs de bien vouloir ramener les Coupes Futsal au secrétariat du DVOF.

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au **lundi 25 mars 2024**.

Coupe du Val d'Oise Futsal :      Attainville Futsal Club

Coupe Comité Futsal :            Marcouville City CP

A cette date la commission coupes appliquera les pénalités financières prévues.

Prochaine réunion  
Lundi 25 Mars 2024 à 18H30